

Dans cette première quinzaine de notre nouveau chef des armées, je retiendrai trois faits que j'aborderai en deux posts successifs aujourd'hui et demain, les messages aux armées du nouvel exécutif, la France dans l'OTAN suite au sommet au Chicago et le retrait français d'Afghanistan.

Nous devons en effet lire avec attention les messages aux armées du président de la République et du nouveau ministre de la défense des 19 et 20 mai diffusés sur le site de Philippe [Chapleau](#). Les deux messages reprennent d'ailleurs les orientations présentées dans le discours de François Hollande du 11 mars 2012 (Cf. [Mon billet du 11 mars 2012](#)).

Le trait commun à ces deux messages est d'abord l'appel à la jeunesse qui est une force des armées et que celles-ci savent intégrer et valoriser au service du pays. La commémoration en 2014 du [centenaire](#) du déclenchement de la Première guerre mondiale sera, selon le message du président, un moment clé dans cette promotion des valeurs des armées et de l'engagement de la jeunesse dans la défense du pays.

Alors symbole de l'engagement de tous au service de la défense de la Nation, y compris par les armes ? Un nouvel éveil de l'esprit de défense ? Il faut l'espérer : l'armée est une institution essentielle à la République pour sa survie et pour son avenir. Maintenant, y associer la jeunesse aujourd'hui comme hier, j'y crois peu. L'armée est professionnelle, et la jeunesse, sauf celle qui s'engage dans les armées, n'est pas intéressée par ce type d'engagement qui peut remettre en cause sa vie au sens physique et au sens matériel. Je l'ai encore vérifié récemment en en débattant dans le cadre d'un cours sur la défense donné au profit d'un master 1.

Ce que je remarque aussi, c'est cet appel à la neutralité et donc à la loyauté des armées. J'en déduirais volontiers le statu quo du statut militaire en terme de droits collectifs. Cela signifierait implicitement une réforme des instances de concertation annoncée dans le discours du 11 mars. Je note cet hommage appuyé du président de la République aux services de renseignement et à la gendarmerie dont on peut se demander si cette mise en valeur ne prépare pas des évolutions futures. C'est l'annonce confirmée d'un prochain Livre blanc, de la mise en oeuvre de la prochaine loi de programmation militaire et d'une politique industrielle de défense cohérente, ce qui voudrait dire qu'elle ne le serait pas aujourd'hui.

C'est aussi cette affirmation que le président de la République est garant de la condition du personnel, engagement lié d'ailleurs à sa neutralité dans le message. J'en déduirais que, si la condition du personnel est bien prise en considération, les armées n'ont pas besoin d'un organisme pouvant faire valoir des revendications. Si cette condition du personnel n'était pas correctement prise en compte, un organisme chargé de transmettre les revendications serait donc implicitement légitime mais c'est juste ma lecture entre les lignes. C'est l'affirmation aussi d'un contrat moral entre le président de la République et les armées. Un autre point évoqué est par ailleurs la préoccupation présidentielle face à la judiciarisation des opérations militaires (Cf. [Mon billet du 20 mai 2012](#)) que je traduirai par un nécessaire coup d'arrêt à porter contre cette tendance grave pour l'efficacité des forces armées.

Pour conclure sur ce premier message, j'ai apprécié cette déclaration finale dans le message du président de la République : « Votre loyauté vous honore, votre neutralité vous protège,

votre dévouement oblige la nation. Vous avez toute ma confiance ».

Quant à notre nouveau ministre, le message est tout aussi chaleureux, avec cette volonté affichée d'aller à la rencontre des militaires. Je regrette seulement, sans ostracisme, que ce message évoque « l'hommage au dévouement de tous ceux, civils et militaires (...) » et non « l'hommage au dévouement de tous ceux, militaires et civils (...) ». Les militaires sont largement majoritaires au sein des armées. Serait-ce déjà la mise en route d'une civilianisation des postes de responsabilité au sein du ministère de la défense si je me réfère au discours du candidat Hollande du 11 mars dernier ? Cela ne pourra qu'inquiéter la communauté militaire avec les conséquences que cela peut impliquer. Il est temps sans doute que le ministère de la défense devienne bien le ministère des armées (et pourquoi pas dans le cadre des réformes annoncées, par exemple, sous l'intitulé « ministère des armées de la République », symbole fort mais tout est symbole en début de quinquennat) comme cela est écrit au fronton du bâtiment, boulevard saint-Germain (Cf. Mon [billet du 11 mars 2012](#)).

Ensuite le message évoque « l'avenir de notre système de défense et les réformes qui sont nécessaire à notre pays et à nos armées ainsi qu'à la valorisation de nos industries ». J'en déduis que les armées vont encore subir des réformes. Dans l'état où sont les armées aujourd'hui, cela ne peut plus être des réformes mais encore des déflations d'effectifs, un affaiblissement des armées. J'oserai même dire que les armées n'en peuvent plus des « réformes » qui ne sont que la recherche d'économies et non celle de l'efficacité. Alors contradiction ?